

La mobilité des jeunes

Déclaration du groupe des associations

Des travaux conduits par la section, un premier constat s'impose : si l'intérêt d'une politique de soutien à la mobilité des jeunes fait l'objet d'un large consensus, le sujet reste peu documenté. En effet, il n'existe pas, à ce jour, de travaux permettant d'obtenir un suivi statistique précis des flux de mobilité des jeunes, et d'en évaluer l'impact réel en termes de bénéfices académiques, professionnels ou culturels. Le groupe des associations rejoint donc la recommandation de l'avis appelant à ce que des études officielles approfondies soit menées sur cette thématique, afin d'obtenir des données fiables et de pouvoir dresser un bilan plus global des expériences déjà menées.

Nonobstant cette difficulté, l'avis qui nous est présenté aujourd'hui formule un ensemble de propositions pertinentes visant à favoriser la mobilité des jeunes, que le groupe des associations soutient. Les objectifs de découverte de l'altérité, d'apprentissage du vivre ensemble, et d'acquisition de compétences, tant professionnelles qu'humaines, sont bien sûr largement partagés et portés par le monde associatif. Toutefois, force est de constater que de telles expériences de mobilité demeurent aujourd'hui l'exception plutôt que la règle, et restent inaccessibles à de nombreux jeunes. C'est pourquoi la démocratisation de l'accès aux mobilités et l'effort d'ouverture aux publics « *ayant moins d'opportunités* », dans un souci d'inclusion et de mixité sociale, doivent, pour le groupe des associations, constituer la priorité en matière de politique de mobilité des jeunes.

Pour cette raison, le groupe des associations plaide en faveur d'un accompagnement fort de l'accès à l'autonomie des jeunes, notamment en milieu rural et dans les nombreuses zones urbaines enclavées. Ceci passe en partie par le développement d'une mobilité durable pour tous, tout particulièrement par l'introduction du code de la route dans le système scolaire et la modulation du coût du permis de conduire sur critères sociaux, mais aussi par le développement du covoiturage, une meilleure accessibilité des transports ferroviaires et la mise en place de dispositifs incitatifs aux mobilités dites « *douces* ».

Par ailleurs, le groupe des associations est également très favorable à la création d'un dispositif unique d'informations dédié à la mobilité, qui permettrait de donner une vision plus globale des possibilités en matière de mobilité et des aides afférentes. À ce jour, les dispositifs de mobilité sont en effet nombreux mais peu lisibles et épars. Cette complexité dans l'accès à l'information se révèle être une véritable source de découragement pour les jeunes, à laquelle il convient de remédier, en permettant à tous d'explorer les différentes perspectives, d'accéder facilement aux différentes options possibles, et de bénéficier de conseils.

Enfin, le groupe des associations souhaite que les multiples projets, développés par les mouvements de jeunes, les associations d'éducation populaire et de tourisme social, qui visent à permettre la rencontre, la découverte et le dépassement des préjugés, fassent l'objet d'un soutien public plus continu et plus ferme. Dans ces périodes de rupture que l'on sait propices à l'émergence des phénomènes de repli sur soi, voire de xénophobie, il est en effet plus que jamais indispensable d'encourager les initiatives promouvant la solidarité, la compréhension interculturelle et le sentiment de citoyenneté européenne et mondiale.

Approuvant les orientations ici proposées, le groupe des associations a voté l'avis.